

Décision

Générale

colonial

Décision n° 73-1197/SG/CG autorisant un virement de crédit au budget 1973.

n° 73-1197/SG/CG

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication
1 août 1973

Numéro JO
n° 16 du 25/08/1973

Date du numéro
25 août 1973

TEXTE INTÉGRAL

Nonobstant la décision du Conseil d'administration de la Caisse locale de retraites intervenue le 4 juin 1973 est autorisé un virement de crédit de : neuf cent vingt-trois mille Francs Djibouti (923 000 FD) du chapitre 3 – article unique de la section IT – titre 1 du Régime des députés à l'article 2 du chapitre 2 du titre I – Dépenses ordinaires de la section II – Régime des députés.